

Savignac

Info #21

Bulletin Municipal

Juillet 2025

Un bel été à tous

Le budget 2025, voté en avril, est présenté comme dans chaque bulletin de juillet. Recettes et dépenses, travaux et investissements, tout est détaillé (pages 2-3).

Plusieurs projets ont vu le jour ces derniers mois (pages 4-5) d'autres sont en bonne voie: la rénovation énergétique de l'école afin de lutter contre le changement climatique, diminuer la consommation énergétique et améliorer la qualité de vie des enseignants et élèves, tel était le triple enjeu annoncé. Le but à atteindre est proche, tout l'été les entreprises travaillent d'arrache-pied pour livrer en temps et heures une école rénovée.

À découvrir la commune en chiffres et pourcentages (pages 6-7) et des informations sur l'école (pages 8-9).

La Préfecture rappelle par des annonces et conseils à suivre, les précautions à prendre afin de se prémunir contre les cambriolages (page 12). La communauté de communes lance un appel et donne des conseils sur la pertinence du tri sélectif, et éviter les incivilités lors des dépôts aux abords des colonnes d'apport volontaire (pages 13-14-15).

Notre commune, bien que modeste en taille, continue de démontrer un dynamisme apprécié grâce à l'engagement de tous, associations et bénévoles. Je leur renouvelle mes félicitations et mes remerciements.

Même si l'été est déjà bien engagé, le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter un bel été, riche en découvertes, en rencontres et en repos mérité.

Le maire,
Patrick Datchary.



Le budget communal 2025

Après l'approbation des comptes administratifs et de gestion 2024, votés début mars, l'équipe municipale a approuvé, mi-avril, à l'unanimité, le budget général et le budget d'assainissement 2025. Les taux de taxes foncières sur le bâti et non bâti, légèrement augmentés l'année

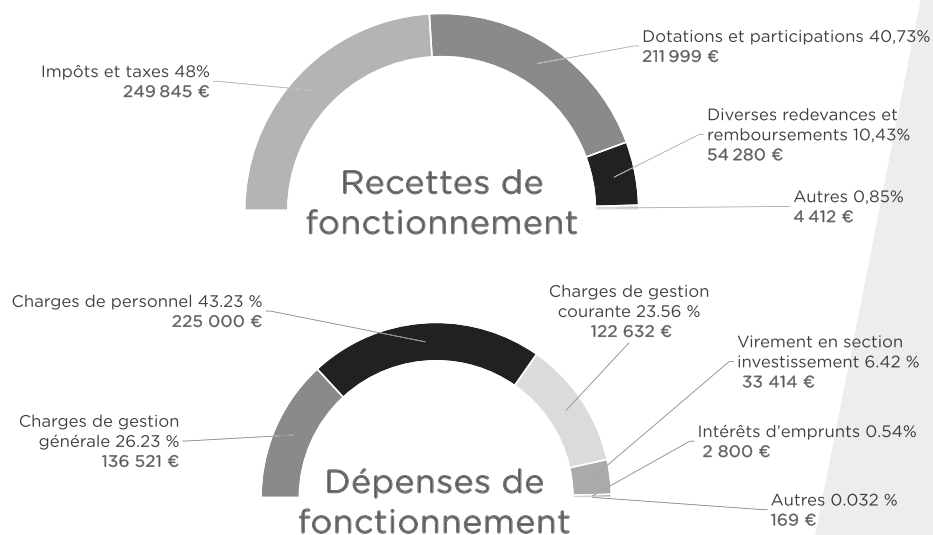
Le budget primitif général 2025

Le budget primitif général s'équilibre en recettes et dépenses de fonctionnement à 520 536 € (792 961 € en 2024). Dans les principales recettes de fonctionnement, on relève, impôts locaux directs 175 000 € (171 000 € en 2024); dotations de l'Etat (en baisse de 10.70 %) s'élèvent à 159 377 € (178 005 € en 2024).

En dépenses de fonctionnement sont prévus au titre des charges de personnel 225 000 € (220 700 € en 2024); pour les charges de gestion générale 136 521 € (154 150 € en 2024).

En investissement l'équilibre budgétaire s'établit avec les restes à réaliser à 1300 530 € (1314 803 € en 2024). Les dépenses d'investissements comprennent, pour les plus importantes, la rénovation énergétique de l'école 690 000 €; les travaux de voirie 80 000,00 €; création city-stade 110 000 €; l'éclairage du stade 60 000 €; la réfection du clocher et des cloches 30 000 €; rénovation salle polyvalente (création sanitaire) 212 000 €; projet photovoltaïque en autoconsommation 35 000 €.

Recettes et dépenses de fonctionnement 520 536 €



dernière, restent inchangés. Sensiblement identique à celui de 2024, cette année encore, le budget de la commune dépasse le million d'euros d'investissement, précisément 1300 530 €.

Le budget primitif d'assainissement

Le budget 2025 de l'assainissement

Le budget 2025 de l'assainissement a été adopté, il s'équilibre en recettes et dépenses de fonctionnement à 127 731 € (77 938 € en 2024).

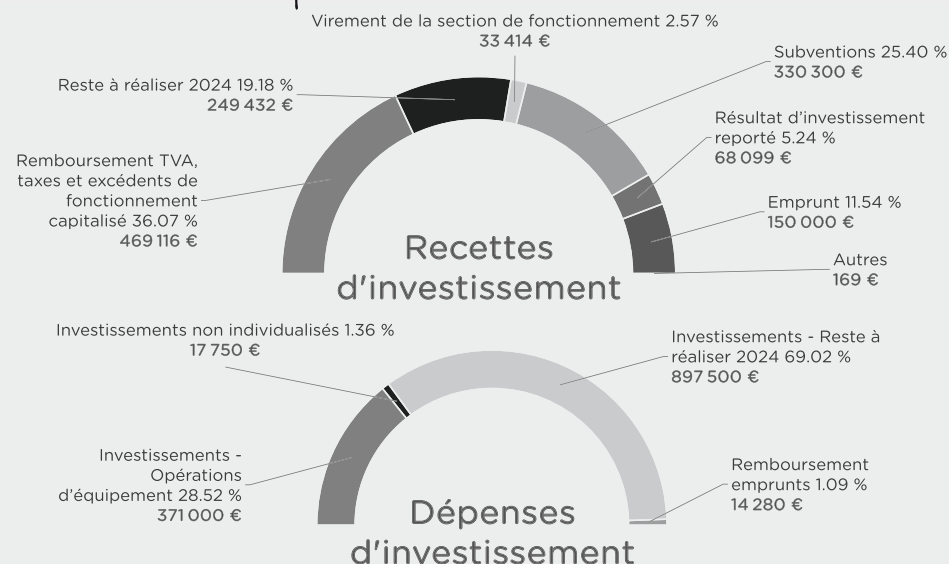
En investissement, l'équilibre s'établit à 60 428 € (47 944 € en 2024). La contribution des usagers abonnés (redevances Assainissement et Agence de l'eau) prévue en recettes s'élève à 44 900 € (46 575 € en 2024).

Les taxes foncières

- Taxe foncière sur le bâti: 34 %
- Taxe foncière sur le non-bâti: 74 %
- Taxe d'habitation: 7 %

Sur la base de ces taux, le produit fiscal attendu en 2025 pour ces trois taxes s'élève à 242 169 € (236 676 € en 2024).

Recettes et dépenses d'investissement 1300 530 €



Les chantiers de la commune

Salle des fêtes, école, stade, voiries, signalétique, de nombreux travaux sont actuellement en cours ou viennent de s'achever. Le but est l'amélioration du cadre de vie, de la sécurité, mettre la commune aux normes écologiques et donner du confort aux utilisateurs, qu'ils soient du stade ou de la salle des fêtes.

Améliorer le quotidien des savignacois

Sanitaires salle des fêtes - En plus de l'ancien PMR (personne à mobilité réduite) dans l'entrée de la salle polyvalente, deux nouveaux, avec lave-mains sont installés dans le bloc sanitaire, accessibles de l'intérieur. De plus, une cabine à nettoyage automatique, par accès extérieur, est équipée d'un autre PMR et lavabo, deux urinoirs et lave-mains. Également, création d'un passage extérieur direct vers la cuisine, avec auvent pour livraisons par fourgon. Chantier terminé.



École - L'important chantier de rénovation énergétique de l'école a débuté aux dernières vacances scolaires de Pâques, les entreprises ne pouvant intervenir que pendant les vacances, ils dureront toute l'année.

Les travaux portent sur l'isolation thermique, l'isolation des murs des classes et de la cantine, le changement de couverture de la maternelle. Une révision du chauffage avec le remplacement de l'actuelle chaudière fioul par une chaufferie biomasse bois-granulés. Des travaux d'amélioration de la qualité de l'air intérieur combinés à la recherche d'une meilleure efficacité du chauffage sont également prévus. L'ensemble des éclairages sera intégralement retraité avec un recours au led.



À l'heure où nous mettons sous presse, les travaux avancent, la plateforme est terminée, les accessoires sont arrivés, le montage est en cours, il sera opérationnel à la rentrée.

City-stade - Équipé de panneaux de basket et buts brésiliens, en gazon synthétique, d'une surface de jeu de 24 m x 12 m, situé entre le stade et l'atelier communal, le city-stade va compléter l'équipement sport et loisirs offerts aux jeunes de la commune. Travaux en cours.

Éclairage du stade, vivement souhaité par le club de foot, il respecte les normes de la Fédération Française de Football pour la pratique en compétition de niveau E6. Celui-ci va permettre

une meilleure organisation et donner des possibilités nouvelles pour la pratique des entraînements et des compétitions. Les poteaux sont livrés, travaux en cours.

Voirie - Fort de ses 35 kilomètres à entretenir (dont 18 km de voirie intercommunale), le réseau routier demande chaque année plus de moyens pour maintenir une certaine qualité de service. Le budget consacré toujours plus important est de 80 000 €. Les travaux courent toute l'année.



Panneaux directionnels et lieux-dits - Dans un état de dégradation depuis des années (peinture effacée ou écaillée) après inventaire, les plus abîmés ont tous été changés.



Au 1^{er} janvier 2025, la population de Savignac était estimée à 774 habitants pour une superficie de 15.28 km², soit une densité de 50 habitants au km². La commune est composée de 49 % de femmes et 51 % d'hommes. La répartition de l'habitat dans la commune est de 99.16 % pour les maisons individuelles, et 0.84 % pour les appartements. 84.36 % des

L'importance du recensement

Le recensement est crucial car il permet de connaître précisément la population de la commune, influençant ainsi les décisions en matière d'aménagement du territoire, de services publics et de financement par l'État. Une participation complète et précise est donc essentielle pour assurer une répartition équitable des ressources. La répartition par âges et autres critères sont les suivants :

Répartition de la population par tranche d'âge

• 0-14 ans	154	20,20 %
• 15-29 ans	84	11,00 %
• 30-44 ans	142	18,60 %
• 45-59 ans	170	22,30 %
• 60-74 ans	158	20,70 %
• 75-89 ans	55	7,02 %

Catégories socioprofessionnelles (CSP)

Une première vue globale des CSP actives (15 ans et +)

- Cadres/intellectuels sup. : 6,7 %
- Professions intermédiaires : 31,0 %
- Employés : 27,8 %
- Ouvriers : 29,4 %
- Artisans/commerçants/chefs d'entreprise : 4,8 %

logements sont des résidences principales, 10.34 % des résidences secondaires, le reste étant des logements vacants. Il est à noter que 87.42 % des habitants vivant dans leur résidence principale sont propriétaires, 11.92 % sont locataires, moins de 1 % sont logés à titre gracieux.

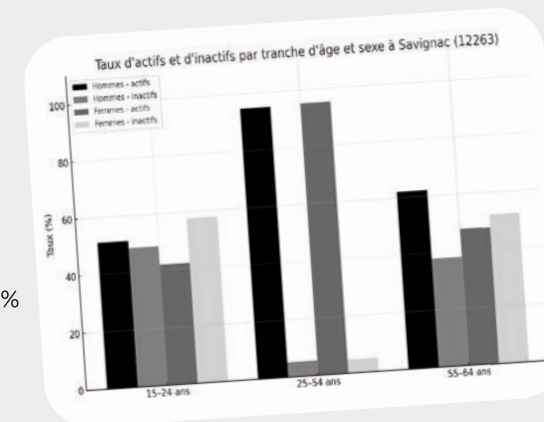
Répartition de la population active (15/64 ans) par type d'activité

Actifs 77,8 % :

- Actifs ayant un emploi 67,4 %
- Chômeurs 10,4 %

Inactifs 22,2 % :

- Élèves, étudiants, stagiaires 7,5 %
- Retraités ou préretraités 8,2 %
- Autres inactifs 6,5 %



Savignac dans le palmarès des villes et villages

Avec une dizaine de critères étudiés, pour définir le palmarès 2025 des villes et villages où il fait bon vivre, Savignac apparaît au niveau national à la 10450^e commune sur les 34 795 que compte la France, toute population confondue. Dans la catégorie 500/2 000 habitants, elle se positionne à la 4 424^e sur 11 107.

Au niveau départemental, sur les 285 communes de l'Aveyron, toute population confondue, elle est 67^e. Dans la tranche 500/2 000 elle passe à la 37^e place sur 103.

Il existe un palmarès national des hameaux dont Savignac fait partie. Avec ses 774 habitants, la commune obtient un score de 62.5 % et se classe 6 467^e au classement général du palmarès 2025 sur 14 487 hameaux recensés (166 places gagnées par rapport à l'année précédente).

Une légère baisse des effectifs est à déplorer cette année. Ce sont 79 élèves partagés dans une nouvelle répartition qui tient compte des forces et faiblesses de chacun. Dorénavant, on trouve une première classe: toute petite et moyenne sections; suivie de la grande section et CE2; puis CP et CE1 et enfin les CM1/CM2. Une nouvelle enseignante arrive du Tarn et Garonne, Inès Camborde. Elle enseignait à Nègrepelisse, elle prend la classe des cours moyens.

Espace Numérique de Travail (ENT)

Les ENT ont fait leur apparition il y a maintenant plusieurs années. Le RGPD (Règlement Général de la Protection des Données) n'existait pas. Pour autant, au sein de la communauté éducative avec les responsabilités de chacun (Éducation nationale, collectivité, famille), des données personnelles sont échangées. La réglementation actuelle nous montre la nécessité de formaliser et de sécuriser

ces échanges de données par des conventions qui lient

L'Espace Numérique de Travail est un outil devenu indispensable à l'école. Il l'est à plusieurs titres :

- Il permet de maintenir un lien permanent avec les familles, il renforce donc les relations école / famille.
- Il permet à chaque membre de la communauté éducative (écoles, parents d'élèves, collectivités) de trouver sa place dans les échanges. Il devient le lieu central des communications liées à l'élève.
- Il permet des usages dans la classe, des accès à des ressources, du stockage d'information, renforçant ainsi les usages du numérique éducatif au sein de l'école.

- les parties.
- Aujourd'hui, des ressources numériques sont à disposition des enseignants. Ces ressources peuvent maintenant être accessibles à l'élève directement par le biais de l'ENT. Un élève, une fois identifié sur son ENT, pourra accéder via le serveur BENEYLU

(gratuites ou par abonnement) qui lui auront été attribuées.

Les diverses animations et activités

Des séquences de piscine pour l'apprentissage de la natation auront lieu en fin d'année scolaire de la grande section jusqu'au CE2. Une séance de chorale hebdomadaire va être mise en place pour les élèves du CP jusqu'au CM2. Une intervention en danse et littérature va être organisée en relation avec les services de la Communauté de communes pour la classe des plus petits. Les CE et CM devraient travailler avec la MAIF sur le savoir rouler à vélo afin de valider les blocs 2 et 3. Différentes journées se tiendront: triathlon, permis piétons, fête de fin d'année civile, carnaval avec le club Générations mouvement, et toujours des animations ludiques et sportives au service des élèves.

Répartition des 79 élèves

- 23 élèves en maternelle (toute petite section 2 ; petite section 7 ; moyenne section 14)
- 18 élèves en GS (4) / CE2 (14)
- 17 élèves en CP (5) / CE1 (12)
- 21 élèves en CM1 (9) / CM2 (12)

Les enseignantes

- **Nathalie Carbonnel** : toute petite, petite et moyenne sections
- **Sophie Germain** : grande section et CE2 - Aidée de Cathy Bouyssou
- **Floriane Dubarry** (enseignante et directrice) : CP et CE1
- **Inès Camborde** : CM1/CM2

Les personnels communaux

- Olivier Martins (cuisinier)
- Cathy Bouyssou
- Oryane Lacipière
- Natascha Powell

Une semaine de classe... à la mer !

Encadrés de leur enseignante, Audrey Gandois et de la directrice de l'école, Floriane Dubarry, du 16 au 20 juin les élèves de CM1/CM2 sont partis en classe de découverte à Meschers-sur-Gironde, près de Royan. Après un départ assez tôt le lundi matin, les enfants sont arrivés, en début d'après midi, au centre « Le Rouerge », géré par les PEP12.

Au programme durant la semaine : char à voile; découverte en bateau de l'Estuaire; rallye photos sur la Presqu'île de Talmont; pêche à pieds; découverte d'une frégate d'autrefois où les enfants se sont vite mis dans la peau des pirates; visite de La Rochelle et de son bel aquarium; découverte de la Cité de l'huître à Marennes; travail sur l'histoire et l'architecture de la ville de Royan; coucher de soleil sur la plage et grottes du Régulus... sans oublier la traditionnelle Boum de fin de séjour!

Si pour certains, ce fut une première expérience loin de leur famille, elle s'est très bien déroulée. Appréciée par tous, il reste de cette semaine plein de beaux souvenirs en tête et des histoires à raconter.



Auteur du livre « Savignac raconté par ses habitants », Justin Therondel lance un appel auprès des savignacois, et des autres communes voisines :

« Le 20 décembre 2024 sortait le livre « Savignac raconté par ses habitants », qu'en est-il aujourd'hui me direz-vous ?

Vous avez peut-être suivi mon passage dans l'émission Viure al Païs, le 19 janvier, sur la chaîne régionale de France 3, relatant mon enquête sur le village. Sinon, vous pouvez encore le visionner sur ma chaîne Youtube: Justin Therondel.

À ce jour, plus de 400 exemplaires ont été vendus, et je suis ravi qu'ils aient pu accompagner les fêtes de fin d'année en famille, mais aussi attiser la curiosité de certains n'étant pas originaires de Savignac.

Par ailleurs, suite à de nouvelles rencontres, d'autres informations m'ont été partagées :

- si je vous dis « taper un mile », savez-vous de quel jeu il s'agit ?
- un puits banal se tenait sur la place dite « lo lòc », face à l'auberge Tastayre,
- qui se souvient de la famille Belaubre, dont un membre était braconnier et vendait du poisson à la sortie de la messe ?

Comme je vous le disais dans un précédent Bulletin, le contenu n'est pas exhaustif et j'espère de tout cœur que vous contribuerez, à votre échelle, à transmettre et faire vivre la mémoire du village.

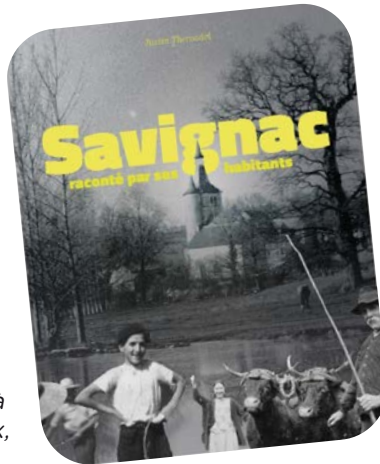
À ce propos, je tiens aussi à rendre hommage à Geneviève Mayran, qui, aux côtés de Paul Delzescaux, m'accueillaient lors de mes prospections.

Avant de vous quitter pour d'autres projets, certaines zones d'ombres me font rester sur ma faim. C'est le cas de tableaux d'Antoine Jacquemond que je n'ai pas su retrouver, illustrant notamment une sortie de messe, l'église, des maisons et un paysage. Ces derniers furent l'objet d'une exposition en 2005 à Villefranche, au musée Urbain-Cabrol. Elle aurait été organisée par le Colonel Gibergues, aujourd'hui décédé.

Ainsi, dans le but de recenser ce patrimoine artistique local, si jamais vous aviez connaissance d'autres tableaux d'Antoine Jacquemond se situant à Savignac, je fais appel à vous.

En vous remerciant chaleureusement pour toute l'aide que vous pourrez m'apporter ».

Justin Therondel.



Pour le joindre : justin.therondel@gmail.com / 0782668856.

Né à Parisot de père photographe, le savignacois Hugues Tsouo, diplômé de l'École Nationale Supérieure des Arts Décoratifs de Paris a d'abord exercé chez plusieurs architectes parisiens. Après un séjour de huit ans en Suède où, intéressé par la pédagogie scandinave, il fait une formation dans le secteur social. Il travaillera à son retour en France comme éducateur spécialisé de 1983 jusqu'en 2006 à la Maison d'Enfants de l'Oustal, à Sainte-Croix.

Passionné de photo

En parallèle, ce passionné des arts, pratique la photographie depuis 1967. Il a créé et animé plusieurs clubs photo, mais également des ateliers sténopé, (labo argentique et tirages procédés anciens, tels que cyanotypie). Hugues Tsouo a exposé, seul ou collectivement, dans de nombreux sites. Notamment aux USA, au New Mexico History Museum de Santa Fé, Nouveau Mexique, où il a 7 sténopés sur le site digital de la collection « Pinhole Resource ».

<https://econtent.unm.edu/digital/collection/pinhole/search>



Sténopé et cyanotypie

Sténopé ou chambre noire : L'appareil à sténopé se présente donc sous la forme d'une boîte noire, mate à l'intérieur et percée d'un petit trou. Sur la surface opposée se forme une image inversée, comme dans l'œil. Le trou du sténopé est minuscule et permet donc une grande profondeur de champ, mais le temps nécessaire pour impressionner la surface photosensible est très long.

Cyanotypie : Le cyanotype est un procédé photographique monochrome négatif ancien, par le biais duquel on obtient un tirage photographique bleu de Prusse, bleu cyan. Cette technique a été mise au point en 1842. Le procédé utilise deux produits chimiques non dangereux, citrate de fer ammoniacal et ferricyanure de potassium et se pratique en exposant les sels de fers directement à la lumière du soleil.

Hugues Tsouo propose des ateliers sur un ou deux jours pour aborder le procédé argentique, puis le principe du cyanotype et le travail de la prise de vue à l'aide de la chambre noire.

Renseignements : Hugues Tsouo - 218 Rozières - Savignac

Tél. 06 10 31 18 66 - tsouo.hugues@wanadoo.fr



Pour éviter les CAMBRIOLAGES

Ayez les bons réflexes !

AU QUOTIDIEN

✓ PROTÉGEZ LES ACCÈS

- Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable
- Installez des équipements adaptés et agréés (volets, éclairage programmé, détecteur de présence,...)

✓ SOYEZ PRÉVOYANT

- Photographiez vos objets de valeur
 - Notez le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeurs
- Conservez vos factures

✓ SOYEZ VIGILANT

- Changez les serrures de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés
- Fermez la porte à double tour
- Faites attention à tous les accès. Ne laissez pas de clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée
- Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité
- Placez en lieu sûr vos bijoux, cartes de crédit, sac à main et clés de voiture

✓ NE COMMETTEZ PAS D'IMPRUDENCE

- N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés
 - Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte aux lettres, sous le pot de fleurs,...
- Confiez-les plutôt à une personne de confiance

Opération Tranquillité vacances

VOUS PARTEZ EN VACANCES ?

Partez sereinement en demandant la surveillance de votre domicile pendant votre absence.

Vous pouvez vous inscrire au dispositif :

- soit en vous déplaçant auprès d'un commissariat de police ou d'une brigade de gendarmerie
- soit en vous inscrivant en ligne : www.masecurite.interieur.gouv.fr/fr/demarches-en-ligne/operation-tranquillite-vacances



Avant de partir

EN VACANCES

- Informez votre entourage de votre départ (famille, amis, voisins,...)
- Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance : une boîte aux lettres débordant de plis révèle une longue absence
- Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne
- Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé. Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio,...
- Ne communiquez pas vos dates de vacances ou vos absences sur vos réseaux sociaux

17

Toute attitude suspecte ou toute atteinte doit être signalée sans délai en composant le 17

Les ordures ménagères

Bientôt un an que la collecte robotisée en points d'apport volontaire fonctionne sur l'ensemble du territoire, les résultats sont déjà très positifs. Cela se traduit à la fois par une baisse de 15 % du tonnage des ordures ménagères, et par une augmentation du tonnage des emballages : + 12 % pour le tri sélectif et + 25 % pour le verre.

Malgré ces bons résultats, particulièrement encourageants, des incivilités persistent aux abords des écopoints et continuent de dégrader notre cadre de vie et notre environnement. Des dépôts en pied de colonne perturbent le bon fonctionnement des points d'apport volontaire. La brigade verte travaille régulièrement sur le terrain afin de maintenir ces espaces propres. Ça coûte cher à la collectivité, donc à tous, alors respectons les écopoints.

Pour repérer les écopoints, une carte est à disposition sur le site internet d'OAC : www.ouestaveyron.fr

Si besoin, n'hésitez pas à contacter les services d'Ouest Aveyron Communauté au 05 65 65 08 01 ou par mail : dechets@ouestaveyron.fr



Pour diminuer le contenu du sac noir, c'est très simple : triez vos déchets

Les emballages dans le tri, le reste dans le sac noir

Sac noir = couches, cotons-tiges, essuie-tout, mégots, rasoirs...



< 50 litres

Pour un dépôt facile dans la colonne, utilisez un sac de 50 litres maximum



ne pas déposer au pied des colonnes

Pour le respect de votre cadre de vie, déposez vos sacs dans les colonnes « ordures ménagères »

Tous les emballages et les papiers se trient



En vrac,
ne pas
emboîter, ne
pas rincer.

Emballages en plastique



Papiers, emballages et briques en carton



Emballages en métal et petits métaux



ne pas déposer
au pied des
colonnes



bouteilles, pots,
bocaux, flacons



ne pas déposer
au pied des
colonnes

Emballages en Verre

Sans capsule,
sans bouchon
ni couvercle.
Pour le respect
des autres, pas
de dépôt la nuit,
merci.

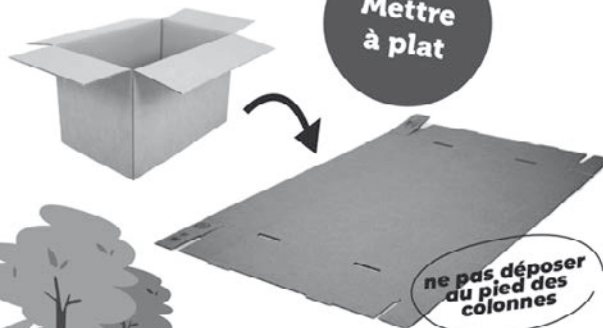


Les grands cartons

cartons de meubles,
cartons de livraison...



Mettre
à plat



ne pas déposer
au pied des
colonnes

Tous les biodéchets se compostent



Composteur
individuel



Composteurs
collectifs



Lombricomposteur

Restes alimentaires



Déchets secs



Les bonnes proportions
pour un compost équilibré :

50% de
déchets humides

50% de
déchets secs





La mobilité pour tous !

2€
le trajet



0 805 608 100

Service & appel
gratuits

Appelez, réservez, voyagez !



Bulletin municipal « Savignac Info »

Mairie - 12200 Savignac
Tél. 05 65 45 27 34

Directeur publication: Patrick Datchary

Coordination: Alain Marsan

Contact: Secrétariat de mairie

Email: mairie-savignac@orange.fr

Site: www.savignac-aveyron.com

Tirage: 380 ex

CGI Graphic - La Repro Villefrancoise
12260 Salles-Courbatiès - 05 65 81 75 20



Flashez
pour plus d'infos !



www.savignac-aveyron.com